

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-412 DU 15 AOUT 2006

Portant relèvement de Monsieur Pierre Goudjinou
METINHOUE de ses fonctions de Directeur de
Cabinet du Ministère des Enseignements Primaire
et Secondaire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

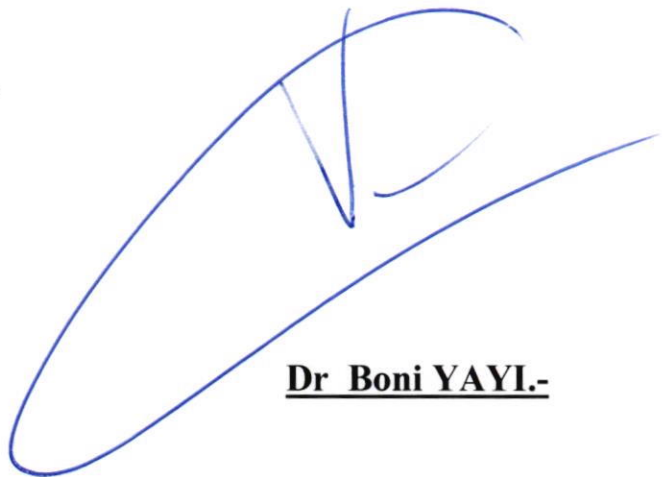
Article 1^{er} : Monsieur Pierre Goudjinou METINHOUE est relevé de ses fonctions de
Directeur de Cabinet du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire.

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 15 août 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MINISTRES 22
SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1. INTERESSE 1.